

# TAXE D'APPRENTISSAGE 2021

Soutenir l'Université de Toulon

“ c'est agir pour  
notre avenir ”



# SERVIR DES AMBITIONS COMMUNES



**Chers partenaires,**

En 2020, dans un contexte particulièrement difficile, de nombreuses entreprises nous ont fait confiance en nous versant le solde de leur taxe d'apprentissage.

Aujourd'hui, je m'associe aux étudiants de l'Université de Toulon et à l'ensemble de mes équipes ; enseignants-chercheurs, enseignants sociaux-professionnels, personnels administratifs et techniques, pour vous adresser nos plus chaleureux remerciements.

La taxe d'apprentissage est une ressource essentielle pour nos formations. Soutenir l'Université de Toulon, c'est agir pour l'avenir de nos étudiants.

Comptant sur votre investissement renouvelé pour la formation de vos futurs collaborateurs, je vous adresse mes plus sincères salutations.

*Xavier Leroux*

*Président de l'Université de Toulon*

**Nous nourrissons une ambition commune, celle de développer les compétences des étudiants pour qu'ils deviennent les professionnels de demain, par la formation, par l'expérience acquise en stage ou dans le cadre de l'alternance.**

Notre Université de taille humaine nous permet à la fois d'accompagner nos étudiants vers la réussite et d'être en synergie avec le monde socio-économique.

A titre d'illustration, les enseignants-chercheurs de l'Université de Toulon sont accompagnés dans leur pédagogie par des intervenants professionnels qui enrichissent les enseignements académiques grâce à leurs connaissances pratiques.

La taxe d'apprentissage nous permet de développer notre offre de formation et participe au financement de projets qui améliorent les conditions d'apprentissage de nos étudiants.



“

# MERCI

**Pour votre précieux soutien**

”



# UNE UNIVERSITÉ DE TAILLE HUMAINE

## L'Université de Toulon en quelques chiffres



**10 719**

Étudiants à l'UTLN



**1 280**

Stagiaires en formation continue



**548**

Étudiants en alternance



**65**

Candidats à la VAE



**100**

Étudiants entrepreneurs (de 2018 à 2020)



**982**

personnels enseignants, chercheurs et BIATSS



**3 811**

Étudiants stagiaires en entreprise



**900**

Intervenants socioprofessionnels

## 3 Campus

- ▶ Toulon
- ▶ La Garde - La Valette du Var
- ▶ Draguignan

## 6 Facultés (UFR)

- ▶ Droit
- ▶ Sciences Économiques et de Gestion
- ▶ Lettres, Langues et Sciences Humaines
- ▶ Sciences et Techniques
- ▶ Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives (STAPS)
- ▶ Ingémédia, Sciences de l'Information et de la Communication

## 2 Instituts

- ▶ IUT - Institut Universitaire de Technologie
- ▶ IAE - Institut d'Administration des Entreprises

## 1 École d'ingénieurs

- ▶ SeaTech

## 14 Laboratoires de recherche

## L'innovation pédagogique ...

### 12 espaces

de travail collaboratif

situés dans les BU des campus de La Garde et de Droit à Toulon

### Moodle

Plateforme pédagogique d'enseignement en ligne :

favorise les échanges et les interactions entre enseignants et étudiants, autour de ressources pédagogiques structurées

### UTLN.pod

Plateforme de podcasts

enrichis : nouveau portail de diffusion audio et vidéo pour la communauté universitaire



## ...Vers un avenir assuré

**90,5 %**

des diplômés de DUT sont en emploi, dont 62,2% en CDI

**79,5 %**

des diplômés en Master sont en emploi, dont 31,9% dans le Var

**78 %**

des diplômés en Licence sont en emploi, dont 51,6% dans le Var

**88 %**

C'est le taux net d'emploi à 6 mois des diplômés Ingénieur SeaTech (promotion 2018)

# INVESTIR POUR LA RÉUSSITE DES ÉTUDIANTS

## La taxe d'apprentissage est le seul impôt que vous pouvez flécher

En choisissant de verser votre taxe à l'Université de Toulon, vous soutenez l'ensemble des actions de formation menées au sein de notre établissement et vous participez activement à l'acquisition de matériel, d'équipements pédagogiques et informatiques.

## Le versement du solde de la taxe d'apprentissage se simplifie en 3 étapes :



## Soutenir l'Université de Toulon, c'est agir pour l'avenir de nos étudiants

## Grâce à la taxe d'apprentissage versée en 2020, nous avons financé :

- ▶ l'achat de matériel scientifique
- ▶ le renouvellement du parc informatique (ordinateurs, tablettes graphiques, ...)
- ▶ l'acquisition de matériel pour les travaux pratiques de Biologie, Chimie et Physique
- ▶ l'aménagement des salles en matériel de vidéoprojection et de captation vidéo
- ▶ les équipements de protection individuelle pour les travaux pratiques (gants, blouses, masques, combinaisons...)
- ▶ l'investissement en logiciels dont la mise à jour et la maintenance
- ▶ le développement de nouvelles plateformes d'enseignement à distance
- ▶ l'acquisition d'ouvrages et revues spécialisées pour nos composantes et bibliothèques universitaires
- ▶ l'achat des consommables pour la pédagogie



**L'Université de Toulon  
tient à remercier  
les 700 entreprises  
qui la soutiennent  
chaque année !**

